

Douane.gouv.fr

Le portail de la direction générale des douanes et droits indirects

Convention d'adhésion au téléservice Pablo-Opérateurs (Pablo-O)

Vous êtes : ☐ Opérateu	ır de détaxe agréé	Opérateur de remboursement
	de detane agree	
1 – Informations relatives à l'enti	reprise signataire	
	N° SIRET :	
Identification de l'entreprise	Raison Sociale :	
	Adresse :	
Autres informations		
Identification du signataire du formulaire	Nom:	
	Prénom :	
	Agissant en qualité de :	
	Courriel :	
	Téléphone :	
2 – Référence de l'agrément « Op	séveteur de déteur v	
Numéro de l'agrément	erateur de detake »	
Date d'obtention de l'agrément		
Pour les opérateurs de remboursement, merci de ne pas remplir les deux informations précédentes mai d'indiquer ci-dessous les noms des opérateurs de détaxe agréés pour lesquels vous souhaitez effectuer le remboursement :		

Version 2.0 Page 1/4

Identifiant du compte	teurs <i>douane.gouv.fr</i> à habiliter et droit Adresse courriel		Type de droit	
utilisateur douane.gouv.fr		ConsultationApuree		
– Désignation des comptes utilisateur	s <i>douane.gouv.fr</i> à supprimer e	et droits applicatifs corre	espondants	
Identifiant du compte	Adresse courriel	Type de d	Type de droit	
utilisateur douane.gouv.fr		ConsultationApuree	Consultation	
:	Le:			
om et Prénom du représentant légal de	l'entreprise :			

Les informations recueillies dans le présent formulaire sont intégrées dans un traitement de données à caractère personnel créé par arrêté du 31 octobre 2007 autorisant la mise en oeuvre par la direction générale des douanes et droits indirects d'un programme informatisé d'apurement des bordereaux de vente à l'exportation dénommée « PABLO », dont la finalité est de permettre aux opérateurs bénéficiaires de saisir et transmettre à la DGDDI, sous forme dématérialisée, les données des bordereaux de vente à l'exportation, et de permettre aux voyageurs de valider le bordereau de vente à l'exportation au moyen de bornes prévues à cet effet, afin d'apporter la preuve de l'exportation. Les destinataires de ce traitement sont les agents de la DGDDI énumérés à l'arrêté précité et dûment habilités ainsi que, pour certaines données, les agents de la direction générale des finances publiques et les agents de TRACFIN dûment habilités. La durée de conservation des données des BVE est de dix ans à compter de l'achat au titre duquel l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée est sollicitée. Les données relatives aux opérateurs qui adhérent à PABLO sont effacées à compter du retrait de leur adhésion au téléservice. Les dispositions des articles 49 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que les dispositions des articles 15 et 16 du Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) s'appliquent. Elles garantissent, pour les données vous concernant, un droit d'accès, de rectification et de limitation qui s'exercent auprès du bureau Transports et fiscalité européenne (FID2) de la Direction générale des douanes et droits indirects, sise 11 rue des deux communes 93 558 Montreuil CEDEX.

Version 2.0 Page 2/4

Annexe - Notice explicative

1 – Informations relatives à l'entreprise signataire		
Identification de l'entreprise	Les informations demandées sont les suivantes : • Raison sociale de l'établissement bénéficiaire (établissement dont les états pourront être consultés en ligne). • Numéro SIRET de l'établissement bénéficiaire. • Adresse complète de cet établissement	
Autres informations	Champ libre pour précisions si nécessaire.	
Identification du signataire du formulaire	Les informations demandées sont les suivantes : nom et prénom(s) de la personne physique signataire du document. qualité du signataire. courriel du signataire (adresse de messagerie électronique). numéro de téléphone où le signataire peut être joint.	

2 - Référence de l'agrément « Opérateur de détaxe »

Cette rubrique doit être obligatoirement renseigné par les opérateurs de détaxe agréés par la DGDDI souhaitant disposer d'un accès à Pablo-O.

Pour les opérateurs de remboursement, il est demandé d'indiquer dans cette rubrique le nom des opérateurs pour lesquels vous effectuerez le remboursement en cash.

3 – Désignation des comptes utilisateurs douane.gouv.fr à habiliter et droits applicatifs correspondants		
Identifiant du compte utilisateur douane.gouv.fr	Identifiant de votre compte utilisateur enregistré sur douane.gouv.fr. Cet identifiant est utilisé pour vous connecter au portail douane.gouv.fr.	
Adresse courriel	L'adresse courriel utilisée au moment de la création du compte sur douane.gouv.fr.	
Type de droit	 On distingue deux profils d'utilisation différents du téléservice Pablo-O: Les opérateurs de détaxe agréés accéderont à l'outil via l'utilisation du droit « Consultation ». Les opérateurs de remboursement accéderont à l'outil via l'utilisation du droit « ConsultationApuree ». Il n'est pas possible d'attribuer le droit « Consultation » à un opérateur de remboursement, comme il n'est pas possible d'attribuer le droit « ConsultationApuree » à un opérateur de détaxe agréé. 	

Version 2.0 Page 3/4

4 – Désignation des comptes utilisateurs <i>douane.gouv.fr</i> à supprimer et droits applicatifs correspondants		
Identifiant du compte utilisateur douane.gouv.fr	Identifiant de votre compte utilisateur enregistré sur douane.gouv.fr. Cet identifiant est utilisé pour vous connecter au portail douane.gouv.fr.	
Adresse courriel	L'adresse courriel utilisée au moment de la création du compte sur douane.gouv.fr.	
Type de droit	Cf. supra (partie 3.)	

Version 2.0 Page 4/4